

Promenade Samuel-De Champlain: où s'en va-t-on?



Le maire Labeaume et Françoise Mercure présentaient en mai 2016 le Plan directeur du littoral Est consistant en l'aménagement d'une demi-douzaine d'accès ponctuels au fleuve, une approche assez différente de la promenade Samuel-De Champlain dans l'ouest de la ville. (IMAGE FOURNIE PAR LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC)



POINT DE VUE
Le Soleil

Questionné sur la phase IV de la promenade Samuel-De Champlain lors d'une entrevue éditoriale au *Soleil*, le maire Labeaume s'est dit insatisfait du Plan directeur du littoral est.

Il est pertinent ici de citer l'entrevue au *Soleil* : «Régis Labeaume aimerait que les citoyens de l'est de la ville puissent côtoyer le fleuve comme dans l'ouest au lieu d'avoir simplement accès à des "points d'intérêt" tel que le propose la Commission de la capitale nationale du Québec [CCNQ]. M. Labeaume suggère un enrochement pour sécuriser les rives et une piste multifonctionnelle pour y circuler. "Je veux qu'ils fassent exactement ce qu'ils ont fait entre le quai des Cageux et les ponts", a-t-il lancé vendredi. "Il faut que les gens soient capables de marcher et d'aller en vélo du port de Québec jusqu'au pont de l'île d'Orléans." Réalisant qu'il n'en avait jamais parlé avec la présidente de la CCNQ, Françoise Mercure, le maire s'est empressé de demander à son attaché de presse de lui passer un coup de fil.» Devant ces propos du maire, toute personne valorisant les accès publics au fleuve pour la qualité de vie qu'ils procurent se sent envahie d'un ravissement inquiet.

Premièrement, le maire Labeaume et Françoise Mercure présentaient en mai 2016 le Plan directeur du littoral est consistant en l'aménagement d'une demi-douzaine d'accès ponctuels au fleuve, loin d'une promenade comme dans l'ouest de la ville. Le maire semblait fier de ce plan et en profitait pour annoncer un engagement substantiel de la Ville : «On met 2 millions, c'est pour qu'on enclenche le projet pour qu'aussitôt que les travaux de Samuel-De Champlain 3 [station du Foulon] sont terminés, qu'on commence ceux-là. C'est mon échéancier.» Il y a donc lieu de se demander si les propos du maire en entrevue éditoriale représentent une réelle ambition pour le littoral est, à l'image de celle ayant permis les aménagements du littoral ouest, ou s'il s'agit de paroles en l'air à l'approche des élections de 2017.

Deuxièmement, le maire suggère en entrevue éditoriale «un enrochement pour sécuriser les rives». Or, les rives du littoral est sont déjà sécurisées par un enrochement à la suite de la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency dans les années 70. À marée haute, le fleuve se rend jusqu'à l'enrochement. L'espace entre l'autoroute et l'enrochement est la plupart du temps si étroit qu'il est inutilisable, de sorte que la proposition du maire apparaît incompréhensible. Propose-t-il de remblayer les battures de Beauport et de construire un nouvel enrochement pour créer une piste multifonctionnelle entre l'autoroute et le fleuve? Ce serait étonnant, car la baie de Beauport est un habitat important pour les populations de poisson d'une partie de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent. De plus, la barrière physique que forme l'autoroute Dufferin-Montmorency demeurerait entière, alors que les deux premiers faits saillants des consultations sur le programme particulier d'urbanisme du boulevard Sainte-Anne sont «qu'une majorité de personnes souhaite des accès au fleuve améliorés, en particulier de meilleurs aménagements telle une promenade du type Samuel-De Champlain» et «que l'autoroute Dufferin-Montmorency soit réaménagée pour permettre une plus grande mise en valeur du fleuve et de ses attraits récréotouristiques.»

Le maire est-il bien conseillé en matière de fleuve et de rivière? Il a déjà dit que la baignade était trop risquée à Québec parce que 60 % de l'eau du fleuve provenait des Grands Lacs, proposé des navettes fluviales pour aller à la messe à Sainte-Anne-de-Beauport ou bruncher à Deschambault, et promu la pratique de la voile légère sur la rivière Saint-Charles. Nul n'est expert en toutes les matières et l'imagination du maire a ses mérites, mais l'argent public assigné à des projets demeurera toujours très réel.

Jean Lacoursière, Québec